

SANTE MAGAZINE AUTREMENT



URL:

http://www.hubsante.org/sam/1512_grossesse-sans-alcool-un-leitmotiv-au-cateau-cambr%C3%A9sis

Grossesse sans alcool : un leitmotiv au Cateau-Cambrésis



Une équipe de l'hôpital du Cateau-Cambrésis mène jusqu'à fin 2015 un programme global de prévention du syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF). Il attaque sur tous les fronts la consommation d'alcool pendant la grossesse, première cause de handicap mental d'origine non génétique, qui pourrait donc être évité à 100%.

« On parle sans problème de tabac, de viande crue ou de prise de médicament avec les femmes enceintes mais parler d'alcool, c'est encore souvent tabou », déplore le Dr Jean-Marc Buziau, pédiatre et responsable du pôle Mère-enfant au centre hospitalier du Cateau-Cambrésis. Ses effets toxiques sur les enfants exposés in utero à l'alcool consommé par leur mère sont pourtant bien connus. Et le SAF est la première cause de handicap alors qu'il est totalement évitable, insiste le Dr Buziau. Si la mère ne boit pas (du tout) d'alcool durant sa grossesse, son enfant n'a en effet aucun risque d'être exposé, CQFD... Face aux situations rencontrées, son confrère du pôle d'addictologie, le Dr Vincent Vanderpote, et lui ont souhaité harmoniser leurs pratiques et imaginé un programme de prévention. Soutenus par l'Agence régionale de santé, ils ont mis sur pied le projet Handisaf qui s'étend sur jusqu'à la fin 2015.

Information tous azimuts

Il se décline en trois volets.

La prévention primaire consiste à diffuser largement l'information sur le SAF et sur la meilleure façon d'éviter : l'abstinence. Un dispositif intégré dans le contrat local de santé de la Communauté de communes du Caudrésis-Catésis. Il se décline en rencontres et distributions de flyers dans des lieux de passage comme les galeries marchandes, afin de toucher les adultes, mais aussi dans les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur afin de sensibiliser les parents de demain. Des sous-bocks informatifs ont aussi été distribués.



Dr Jean-Marc Buziau

« Nous avons également organisé un premier EPU (enseignement post-universitaire, NDLR) pour les professionnels de santé, médecins généralistes, sages-femmes libérales mais aussi kinés, souligne le Dr Buziau. Cette rencontre va se décliner cet automne de manière ciblée vers les professionnels de santé de l'hôpital ou d'autres structures comme l'hôpital de jour en addictologie, pour leur donner des outils de repérage et de dépistage. » Outre ces informations, des formations auront également lieu en septembre-octobre. « Les professionnels sont souvent étonnés de la problématique du

SAF et de l'ampleur de ce fléau », ajoute le médecin.

Course contre la montre

Un volet de prévention secondaire se développe également. Elle vise d'une part les nombreuses futures mamans ne présentant pas de pathologie alcoolique mais qui sont rarement conscientes des risques que leur éventuelle consommation d'alcool fait courir à leur bébé. Tabou oblige, elles n'avouent pas forcément qu'elles boivent ou ont bu de l'alcool, même si elles ne savaient pas encore qu'elles étaient enceintes, ou bien elles pensent que « la bière ce n'est pas de l'alcool », observe le Dr Buziau. « La question ne doit plus être taboue, insiste-t-il, car il n'y a pas d'autre solution que zéro alcool pendant la grossesse. »

Un volet particulier de cette prévention concerne d'autre part les femmes souffrant de maladie alcoolique, notamment suivies pour cette addiction, et qui peuvent être ou devenir enceintes. Il s'agit de les accompagner dans cette prévention lors des consultations d'addictologie et de maternité. « Pour ces femmes, lance le médecin, nous sommes dans une course contre la montre » pour protéger leur futur bébé.

Quand les futures mamans ont tout de même consommé de l'alcool, le discours des professionnels impliqués dans Handisaf ne se veut pas culpabilisant mais pas non plus rassurant car l'alcool est toxique pour le fœtus même à faible dose. Il vise avant tout à accompagner les futures mères plutôt pour qu'elle ne recommencent surtout pas...

Réduire les impacts

Un troisième volet de prévention tertiaire est également développé auprès des enfants nés avec un syndrome d'alcoolisation fœtale, au-delà de ce qui se faisait déjà au centre d'accueil médico-social précoce (Camps). « Nous les repérons à environ un mois et nous veillons à ne pas rompre la dyade mère-enfant, explique le médecin. On ne peut pas réparer ce qui a été détruit mais on peut réduire les impacts neurologiques en travaillant sur sa plasticité du cerveau des tout petits » avec une équipe d'ergothérapeutes et de psychomotriciens. Les parents sont

également accompagnés, au sein par exemple de l'espace de stimulation Snoezelen du Camsp afin de favoriser la construction du lien mère-enfant

En maternité ou au Camsp où il travaille, le Dr Buziau rencontre régulièrement des bébés et des enfants qui présentent les signes d'un syndrome d'alcoolisation fœtale. « *Ils sont connus depuis longtemps, observe-t-il : une dysmorphie faciale, un retard psychomoteur...* » signe de l'atteinte du système nerveux central. Les enfants moins atteints présentent aussi des difficultés d'apprentissage ou sociales. Le SAF est à l'origine de 15 à 20% des handicaps mentaux que présentent les enfants, ajoute le médecin, et « *la prise en charge d'un enfant touché par le SAF coûte un à quatre millions d'euros* ». Selon l'Inpes, l'ensemble des anomalies neuro-comportementales causées par l'alcool pendant la grossesse concernerait un bébé sur 100 naissances et le SAF « complet » concerne un bébé sur 1000 naissances. Soit plus de 500 bébés par an dans le Nord-Pas-de-Calais dont 170 atteints de façon sévère.

Géraldine Langlois

Juillet 2015